



**CTB**



# **RAPPORT DES RESULTATS 2016**

**PROJET « CONSOLIDATION DE LA FILIERE DE  
TRANSFORMATION ET DE GESTION DES  
DECHETS SOLIDES DE LA VILLE DE SIKASSO »**

**MLI1204111**

<b>1</b>	<b>ACRONYMES.....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES) .....</b>	<b>4</b>
2.1	FICHE D'INTERVENTION .....	4
2.2	EXECUTION BUDGETAIRE 2016 .....	5
2.3	AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	7
2.3.1	<i>Pertinence.....</i>	7
2.3.2	<i>Efficacité.....</i>	7
2.3.3	<i>Efficiéce.....</i>	8
2.3.4	<i>Durabilité potentielle .....</i>	8
2.4	CONCLUSIONS.....	8
<b>3</b>	<b>MONITORING DES RESULTATS.....</b>	<b>10</b>
3.1	ÉVOLUTION DU CONTEXTE .....	10
3.1.1	<i>Contexte général .....</i>	10
3.1.2	<i>Contexte institutionnel.....</i>	10
3.1.3	<i>Contexte de gestion : modalités d'exécution .....</i>	10
3.1.4	<i>Contexte HARMO.....</i>	10
3.2	PERFORMANCE DE L'OBJECTIF SPECIFIQUE .....	11
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	11
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés .....</i>	11
3.2.3	<i>Impact potentiel.....</i>	12
3.3	PERFORMANCE DU RESULTAT 1 .....	13
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	13
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	14
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés .....</i>	15
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	16
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	16
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités.....</i>	17
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés .....</i>	17
3.5	PERFORMANCE DU RESULTAT 3 .....	19
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	19
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités .....</i>	19
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés .....</i>	20
3.6	THEMES TRANSVERSAUX.....	20
3.6.1	<i>Genre.....</i>	20
3.6.2	<i>Environnement.....</i>	20
3.6.3	<i>Droit des enfants.....</i>	21
3.7	GESTION DES RISQUES .....	22
<b>4</b>	<b>PILOTAGE ET APPRENTISSAGE .....</b>	<b>29</b>
4.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	29
4.2	RECOMMANDATIONS .....	29
4.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	29
<b>5</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>30</b>
5.1	CRITERES DE QUALITE .....	30
	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI .....	34
5.2	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR .....	38
	APERÇU DES MORE RESULTS .....	41
5.3	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) » .....	41
5.4	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION.....	43

# 1 Acronymes

AGAPOMS	Application de gestion des abonnés à la pré collecte des ordures ménagères de Sikasso
APD	Avant-Projet Détaillé
ATI	Assistant Technique International
CDQ	Centre de Développement de Quartier
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CONFIDES	Consolidation de la filière de transformation et gestion des déchets solides de Sikasso
CTB	Coopération technique belge, Agence belge de développement
CTOS	Comité Technique et d'Orientation Suivi
CVQ	Centre de valorisation de quartier
DRACPN	Direction régionale d'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances
GIE	Groupement d'intérêt économique
MTR	Mid-Term Review /Revue à mi-parcours
PACUM	Programme d'appui aux communes urbaines du Mali
PAEX	Programme d'appui en expertise
PAS	Projet assainissement de Sikasso
PIT	Project Information Tool /Plateforme d'information des projets
PNA	Politique nationale d'assainissement
RAF	Responsable administratif et financier
SACPN	Service d'assainissement et du contrôle des pollutions et des nuisances
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SMIG	Salaire minimum interprofessionnel garanti
TDR	Termes de Référence
UCAT	Unité de coordination et d'assistance technique

## 2 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

### 2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Consolidation de la Filière de Transformation et Gestion des Déchets Solides de la Ville de Sikasso (CONFIDES)
Code de l'intervention	MLI1204111
Localisation	Mali- Sikasso
Contribution belge	1 580 000 Euro
Contribution partenaire (DNACPN)	150 millions de FCFA
Institution partenaire	Mairie de Sikasso Direction Régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
Date de début de la Convention spécifique	12/06/2014
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	01/08/2014
Date prévue de fin d'exécution	31/07/2017
Date de fin de la Convention spécifique	12/06/2018
Groupes cibles	Les micros entreprises d'assainissement et le secteur informel de la transformation et collecte des ordures ménagères, la division municipale de gestion des déchets, les ménages, les CDQ, les chefs de quartiers
Impact	Contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso
Objectif spécifique	Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré
Outputs/résultats	Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées
	La gestion des dépôts, des fractions valorisables, et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)
	L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de façon concertée et coordonnée
Année couverte par le rapport	2016

## 2.2 Exécution budgétaire 2016

Tableau 1 : Exécution budgétaire 2016 en Euros

	<b>Budget (Euros)</b>	<b>Dépenses (Euros)</b>	<b>Solde (Euros)</b>	<b>Taux de déboursement à la fin de l'année 2016</b>
<b>Total</b>	1 580 000,00	496.995,04	357.092,73	77%
<b>Résultat 1</b>	121 900,00	59.812,18	27.122,15	78%
<b>Résultat 2</b>	401 500,00	109.787,51	65.780,76	84%
<b>Résultat 3</b>	577 050,00	178.402,02	163.609,70	75%
<b>Réserves budgétaires</b>	76 958,00	0	0	0%
<b>Volet Z</b>	402 592,00	148.993,33	100.580,12	75%

Tableau 2 : Exécution budgétaire 2016 en FCFA

	<b>Budget (FCFA)</b>	<b>Dépenses (FCFA)</b>	<b>Solde (FCFA)</b>	<b>Taux de déboursement année 2016</b>
<b>Total</b>	1 036 412 060,00	326.007.375,45	234.237.475,89	77%
<b>Résultat 1</b>	79 961 158,30	39.234.218,16	17.790.964,15	78%
<b>Résultat 2</b>	263 366 735,50	72.015.885,70	43.149.349,99	84%
<b>Résultat 3</b>	378 519 986,85	117.024.053,83	107.320.927,98	75%
<b>Réserves budgétaires</b>	50 481 138,81	0	0	0%
<b>Volet Z</b>	264 083 040,54	97.733.217,77	65.976.233,77	75%

Tableau 3: planification financière jusqu'à la fin du projet en FCFA

	Description des postes budgétaires	Solde Budgétaire au 31/12/2016	Dépenses			Total	%
			Q1	Q2	Q3		
<b>A</b>	<b>Le fonctionnement technique, institutionnel et financière de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré</b>	<b>154.148.688</b>	<b>73.008.014</b>	<b>45.195.437</b>	<b>11.787.547</b>	<b>129.990.998</b>	<b>84%</b>
<b>R1</b>	<b>Les conditions pour la pré collecte des déchets sont reconnues et adoptées</b>	<b>6.953.144</b>	<b>2.886.210</b>	<b>4.066.933</b>	<b>0</b>	<b>6.953.144</b>	<b>100%</b>
Act. 1	Mobiliser les ménages, les autorités de quartiers et les autres acteurs	1.836.679	1.246.318	590.361	0	1.836.679	100%
Act. 2	Appuyer les GIE de la pré collecte des ordures ménagères	5.116.465	1.639.893	3.279.785	0	5.116.465	100%
<b>R2</b>	<b>La gestion des dépôts, fractions valorisables, et des déchets ménagers est effectuée de manière intégrée et durable</b>	<b>58.667.587</b>	<b>31.223.553</b>	<b>3.279.785</b>	<b>0</b>	<b>34.503.338</b>	<b>59%</b>
Act. 1	Aménager les CVQ et l'aire de compostage du CET et accompagner les initiatives de valorisation	58.011.630	30.567.596	3.379.785	0	33.947.381	59%
Act. 2	Renforcer le dispositif de collecte secondaire	655.957	655.957	0	0	655.957	100%
<b>R3</b>	<b>L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles</b>	<b>88.527.957</b>	<b>38.898.250</b>	<b>37.848.719</b>	<b>11.787.547</b>	<b>88.534.516</b>	<b>100%</b>
Act 1	Accompagner l'actualisation du plan stratégique d'assainissement et son dispositif de mise en œuvre	0	0	0	0	0	0%
Act. 2	Appuyer la Mairie dans son rôle de maître d'ouvrage de la filière déchets solides	3.443.774	2.131.860	1.311.914	0	3.443.774	100%
Act. 3	Appuyer la DRACPN dans ses fonctions régaliennes et d'appui	1.967.872	983.936	983.936	0	1.967.872	100%
Act. 4	Accompagner le dispositif de concertation entre les acteurs	623.159	426.372	196.787	0	623.159	100%
Act. 5	Appuyer la coordination et la gestion du projet par de l'AT	82.493.152	35.356.608	35.356.608	11.787.547	82.500.763	100%
<b>X</b>	<b>RESERVE BUDGETAIRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Z</b>	<b>MOYENS GENERAUX</b>	<b>80.075.223</b>	<b>20.761.039</b>	<b>37.658.491</b>	<b>10.219.810</b>	<b>68.639.340</b>	<b>86%</b>
Z_01	Frais du personnel	24.855.293	5.838.017	5.838.017	8.684.871	20.360.905	82%
Z_02	Investissements	3.279.785	3.279.785	0	0	3.279.785	100%
Z_03	Frais de fonctionnement	13.080.439	4.270.280	4.270.280	1.534.939	10.075.499	77%
Z_04	Audit et Suivi évaluation	38.858.893	10.652.742	27.550.194	0	38.202.936	98%
	<b>TOTAL</b>	<b>234.223.911</b>	<b>93.769.053</b>	<b>82.853.928</b>	<b>22.007.357</b>	<b>198.630.338</b>	<b>85%</b>

## 2.3 Autoévaluation de la performance

### 2.3.1 Pertinence

	<b>Performance</b>
<b>Pertinence</b>	A

La pertinence est jugée de niveau 'A'. Le CONFIDES s'insère dans la politique nationale environnementale et de décentralisation du Mali. Il est en ligne avec la stratégie d'intervention de la CTB (secteurs de l'agriculture et de la décentralisation) moyennant la valorisation des fractions organiques en amendement pour l'agriculture (terreau propre) et le renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et financières d'une collectivité territoriale dans la mise en place d'un service public de base.

Le CONFIDES répond aux problèmes, besoins et priorité d'une multitude de bénéficiaires. Le partenaire est la Mairie de Sikasso, mais le projet collabore aussi avec le secteur privé (chiffonniers, terreauteurs, GIE et recycleurs), et autres acteurs institutionnels de niveaux différents (Gouverneur, Conseil Régional, DRACPN, chefs de quartier) et a finalement toute la population de Sikasso comme bénéficiaire.

Le projet s'inscrit dans le plan d'action municipal visant à l'amélioration de l'enlèvement des ordures ménagères des quartiers centraux de Sikasso de 2011 étendu aux autres quartiers de la ville de Sikasso (au total 15 quartiers font partis de la zone d'intervention). Le projet consolide les acquis du précédent projet d'assainissement (PAS) réalisé par la coopération belge (période 2002-2008) durant lequel des ouvrages d'assainissement ont été construits comme le centre d'enfouissement technique (CET). Autour de cet ouvrage, s'est construite la filière de gestion intégrée des ordures ménagères.

### 2.3.2 Efficacité

	<b>Performance</b>
<b>Efficacité</b>	B

L'efficacité du projet est jugée 'B'. Les livrables et produits sont tous disponibles et utilisés par les bénéficiaires à l'exception des trois centres de valorisation et de l'engin spécialisé du CET. L'efficacité des outils méthodologiques et d'évaluation sont bien utilisés par les bénéficiaires à l'exception de la mairie qui n'a pas encore élaboré sa stratégie de recouvrement des dépenses. Par conséquent, elle n'a pas encore instauré un fonctionnement financier durable pour le nouveau système de collecte secondaire des ordures ménagères.

La mise en place du système de pré-collecte a été complètement achevée en 2016 au travers de la mise en œuvre de toutes les conventions de subside prévues par le projet. Le projet et ses partenaires ont correctement réagi face aux lacunes observées d'un GIE, en obtenant rapidement son remplacement. La collecte secondaire a progressé dans l'ensemble malgré des interruptions occasionnelles liées à la période des élections locales et de l'absence prolongée du Maire de Sikasso.

L'utilisation du tamis pour la production du terreau propre a été momentanément interrompue pour tenir compte des remarques des utilisateurs et un nouveau modèle a été proposé. Durant cette période, la production du terreau a continué et elle a été encadrée par la mairie, qui coordonne les différents groupes de producteurs. De nouvelles instructions pour séparer les piles et d'autres composantes dangereuses ont été données.

### 2.3.3 Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	B

L'efficacité est évaluée de niveau 'B'. Le retard pris en 2015 a été rattrapé, ce qui a permis le démarrage complet et simultané de la pré collecte et de la collecte secondaire au 1<sup>er</sup> trimestre 2016. La bonne intégration des employés de la Mairie et de la DRACPN dans l'équipe CONFIDES a permis de les former aux principaux aspects théoriques et pratiques de la gestion intégrée et durable.

Cependant, la contribution et l'engagement du partenaire 'Mairie' peuvent être améliorés, pour assurer une collecte secondaire plus fiable et plus performante. Durant le dernier trimestre, la collecte a été irrégulière par manque de carburant, ce qui a fragilisé la filière de gestion des déchets et a provoqué des nuisances (olfactives et visuelles). Ces manquements ont contribué à (i) décourager les forces vives des quartiers qui étaient majoritairement impliquées dans l'opérationnalisation de la filière et (ii) détériorer le niveau de confiance des citoyens dans ce service public.

La revue à mi-parcours de 2016 a révélé que le CONFIDES a introduit, par rapport à d'autres projets similaires en cours dans la sous-région, un système de gestion des déchets avec des coûts unitaires très compétitifs,

### 2.3.4 Durabilité potentielle

	<b>Performance</b>
<b>Durabilité potentielle</b>	C

La viabilité financière et économique de la filière dans son ensemble dépend de plusieurs composantes qui sont la pré-collecte, la valorisation, la collecte secondaire et l'enfouissement. Le principal maillon faible en 2016 est la collecte secondaire, pour laquelle la Mairie n'a pas encore mis en place un système de recouvrement des dépenses. Une autre faiblesse est la production de compost dont le prix plus élevé que celui du terreau propre ou des déchets bruts, décourage les agriculteurs locaux. Cette situation a conduit le projet à faire la promotion, auprès des chiffonniers, des GIE de la pré collecte et des utilisateurs, de la production d'un terreau tamisé et trié.

Le suivi des bilans financiers des opérateurs de la pré collecte a permis de vérifier l'hypothèse selon laquelle les GIE peuvent tendre vers la rentabilité financière à la condition que les gérants s'impliquent dans la collecte des redevances de leurs abonnés et qu'ils rationalisent l'utilisation de leurs équipages en fonction du nombre de leurs abonnés.

Les activités de recyclage peuvent être durables, et le marché local peut absorber des quantités bien supérieures. Le fonctionnement du CET est assurée par le budget de l'état depuis le démarrage de l'exploitation du CET en 2008 et n'a pas subi d'interruption en 2016.

La durabilité institutionnelle de la filière de gestion s'est consolidée à toutes les instances sauf celle de la mairie qui n'a pas réussi à coordonner certains aspects de la collecte secondaire tels que la programmation financière et organisationnelle.

## 2.4 Conclusions

. Les conclusions suite à l'exercice 2016 sont les suivantes :

- La pertinence du projet ne saurait être mise en doute, ni dans ses objectifs, ni dans ses résultats. Il s'aligne parfaitement sur les orientations et priorités de l'Etat Malien, de la Coopération Belge et de la Mairie de Sikasso, le principal bénéficiaire qui souhaite renforcer son rôle de maître d'ouvrage de l'assainissement.
- Les principales activités prévues en 2016 ont été mises en œuvre, permettant à une grande majorité des GIE de la pré collecte d'adopter les conditions pour un service organisé et



durable, soutenus par la division municipale de gestion des déchets et les autorités de proximité, et une campagne de sensibilisation et d'information soutenue.

- La filière de tri valorisation a continué à se structurer et à s'agrandir et elle repose sur des réseaux organisés composés d'associations féminines, d'intermédiaires et des entreprises du recyclage de Sikasso. Le tri valorisation a permis de diminuer les quantités de déchets à transporter au CET et de générer des activités génératrices de revenus. La durabilité du projet s'est améliorée dans tous les segments de la filière à l'exception de la programmation financière de la collecte secondaire par la mairie, retard lié à la période des élections locales et de l'absence prolongée du Maire de Sikasso.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
<b>Maire de la Commune Urbaine de Sikasso</b>	<b>Nadine DULAC</b>

## 3 Monitoring des résultats

### 3.1 Évolution du contexte

#### 3.1.1 Contexte général

Le contexte général dans la zone d'intervention du projet a été relativement stable en particulier le volet sécuritaire. Le niveau d'alerte est resté inchangé par rapport à l'année précédente, ce qui n'a pas perturbé la tenue des visites de terrain. L'alerte Ebola est demeurée levée en 2016. Le projet a néanmoins pâti de l'indisponibilité du maire de la commune urbaine de Sikasso pendant quelques mois consécutifs, ce qui a ralenti l'appropriation par les élus des recommandations émanant de l'étude sur la tarification et le recouvrement des redevances et la mise en œuvre des recommandations émanant des SMCL.

#### 3.1.2 Contexte institutionnel

La principale évolution marquante du contexte institutionnel a été la tenue des élections municipales en Octobre 2016 après une longue période d'instabilité politique locale.

Le dispositif d'interaction entre l'unité de coordination et d'assistance technique (UCAT) du projet et l'expert international (ATI) déjà bien établi en 2015, s'est renforcé en 2016 avec une appropriation progressive des outils d'organisation et de planification opérationnelle de la filière de gestion des déchets par les techniciens de la mairie. Ces agents ont continué à bénéficier de renforcement de capacités d'ordre pratique et théorique. L'organigramme de la division municipale a été renforcé avec la venue d'un chargé de la collecte secondaire et une partie de cette division s'est installée dans le nouveau local technique, devenant le lieu de rencontre des forces vives locales.

#### 3.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Les instances d'exécution du projet (SMCL, CTOS, UCAT) ont parfaitement fonctionné en 2016. Les rencontres se sont déroulées selon le calendrier prévu et avec le quorum nécessaire. Toutes les planifications opérationnelles ont été validées sans aucune réserve. Toutes les conventions de subside prévues par le projet (12 au total) ont été signées et mise en œuvre sans réserve. Le projet a également préparé une convention de subside supplémentaire avec l'institut de recherche agricole (IER) pour répondre à une recommandation de la revue à mi-parcours. Le plan de formation des personnels de l'UCAT prévu pour 2016 a été entièrement réalisé.

#### 3.1.4 Contexte HARMO

Hormis la Coopération Technique Belge, le principal acteur intervenant dans le secteur de l'environnement à Sikasso est la Banque Mondiale, avec son programme d'appui aux communes urbaines du Mali (PACUM). PACUM renforce la mobilisation citoyenne à travers la mise en place de comités de développement de quartier (CDQ) depuis 2015. Depuis leurs constitutions, le CONFIDES intègre ce nouvel acteur à toutes les instances de planification et de mise en œuvre opérationnelle dans les quartiers et plus particulièrement sur le volet IEC.

Le CONFIDES qui appuyait depuis 2015 le processus participatif de l'actualisation du plan stratégique d'assainissement a été amené, à la demande de ses partenaires, d'interrompre définitivement ce processus, au profit d'un bureau d'études désigné en Juin 2016 par le ministère de l'environnement malien pour réaliser tous les PSA des villes secondaires maliennes. L'interruption a été actée par la CTB et les fonds alloués au processus ont été réalloués. CONFIDES a transmis au bureau d'études toutes les analyses et les données obtenues durant le processus.

## 3.2 Performance de l'objectif spécifique



### 3.2.1 Progrès des indicateurs

Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré				
Indicateurs	Valeur de la Baseline 2014	Cible année 2016	Valeur année 2016	Cible finale 2017
Quantité de déchets (tonnes/mois) évacués vers le CET augmente	200	650	450	800
Les couts totaux de la pré collecte sont détaillés et connus des acteurs	Indisponible	entre 120 000 et 130 000 FCFA/équipage/mois	entre 116,000 et 131,000 FCFA	entre 120 000 et 130 000 FCFA/équipage asine/mois
Quantité de fractions plastique et papier recyclées et valorisées	Indisponible	tonnes/mois de film plastique ; 3 Tonnes de papiers cartons	4,25 tonnes de papier /mois ; 5,75 tonnes de plastique souples	4 tonne/mois de plastique souple 4 tonnes de papiers carton par mois

Les quantités de déchets transférés au Centre d'Enfouissement Technique (CET) ont augmenté de manière significative, passant de 200 à 450 tonnes/ mois pour le période 2014-2016. Cette valeur reste cependant inférieure à la cible de l'année. Cela incombe principalement aux difficultés rencontrées par la mairie pour assurer un service de collecte secondaire régulier durant le dernier trimestre 2016. Cette période correspond aussi à la période des élections municipales et du changement du bureau politique. Dans une moindre mesure, cette diminution s'explique aussi par l'augmentation des quantités de certaines fractions de déchets valorisés comme les plastiques, les matières organiques mélangées au sable, poussières et les papiers.

Les valeurs relatives aux couts totaux pour la pré collecte ont été disponibles grâce aux factures introduites par les gérants de GIE de la pré collecte. Ces factures, une fois vérifiées par le projet ont permis d'établir le cout total par équipage. Le cout total comprend les dépenses fonctionnelles et les couts d'amortissement des équipements acquis dans le cadre des marchés publics. La valeur moyenne d'un équipage est très similaire aux prévisions du CONFIDES. La fluctuation des couts par équipage varie principalement selon les attributions des personnels et leur polyvalence ; certains gérants économisent en recrutant des personnels polyvalents tandis que d'autres ne le font pas.

Les valeurs inhérentes au recyclage des fractions plastiques et papiers recyclées sont supérieures aux prévisions de 2016. La progression est constante sur toute la durée de l'année avec un pic durant la période d'Octobre à Décembre. Ces bons chiffres sont le résultat de la mobilisation des associations féminines et de la mairie, qui coordonne les différents réseaux de chiffonniers nouvellement constitués.

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'intervention cible la consolidation de la filière de gestion des déchets solides. Cette filière comprend un ensemble d'opérations complémentaires et intégrées les unes aux autres. Toutes ces opérations concourent, d'amont en aval à la gestion des déchets, en commençant par le recyclage/valorisation, la pré collecte, la collecte secondaire et l'enfouissement en CET. Compte tenu de ce système, le progrès

réalisé pour un niveau d'opération à un moment déterminé ne va pas forcément concourir au progrès de toute la filière. Pour obtenir un progrès tangible au niveau de la filière il faut des progrès cumulés à chaque niveau d'opérations.

En 2016, l'intervention a enregistré des améliorations notables au niveau de chacune des opérations, ce qui constitue un progrès tangible de l'atteinte de l'objectif spécifique. Les principales avancées sont (i) l'augmentation du taux de pré collecte qui est passé de 9 à 31 % en 2016, ce qui est la valeur cible pour 2017, grâce à l'implication conjointe des GIE, des autorités de quartier et de la mairie; (ii) le renforcement de la mobilisation des différentes structures impliquées dans le recyclage ; (iii) l'utilisation et le bon fonctionnement de tous les équipements de pré collecte et collecte secondaire acquis par le projet.

Les acteurs de la filière se positionnent les uns par rapport aux autres, en fonction de leurs expertises et domaine d'activité, pour former un système d'échange témoignant d'une filière intégrée.

Il faut rappeler que l'existence du CET, construit durant le projet PAS est la base fondatrice de la filière de gestion.

### **3.2.3 Impact potentiel**

L'appréciation de l'impact de l'intervention est mesurable dans la mesure où les quantités d'ordures ménagères évacuées vers le CET ont doublé, passant de 200 à 450 tonnes par mois. Avant l'intervention, ces déchets s'accumulaient sur la voie publique. Tous les acteurs ont manifesté leurs perceptions positives quant à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso.

L'intervention permet l'émergence d'une filière de tri valorisation des déchets, composée de nouveaux acteurs (chiffonniers, producteurs d'amendements organiques, intermédiaires, recycleurs) reconnus peu à peu par les autres acteurs (GIE, mairie, DRACPN).

### 3.3 Performance du Résultat 1



#### 3.3.1 Progrès des indicateurs

Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées				
Indicateurs	Valeur de la Baseline 2014	Cible année 2016	Valeur année 2016	Cible finale 2017
Nombre d'émissions radiophoniques IEC	0	60	105	72
Pourcentage d'abonnement des ménages à un service de pré-collecte des ordures ménagères par rapport aux abonnés potentiels	9	25	31	30
Taux de mortalité des ânes par rapport à l'effectif d'ânes par GIE	25 % après 19 mois 50 % après 12 mois	25% après 30 mois	7 % après 6 mois	25% après 30 mois
Nombre de contrat GIE /Mairie signé et opérationnel dans la Ville de Sikasso	0	7	12	12
Nombre de dépôts sauvages nettoyés et tenus propres en permanence	0	67	49	77
Nombre de GIE appuyés par le projet et gérés par des femmes	0	3	2	4
Taux de recouvrement des redevances	Entre 15 et 40	95	78	95
La viabilité financière de la pré collecte est améliorée	indisponible	< 1	< 1 pour 50 % des GIE	< 1

Le nombre d'émissions radiophoniques réalisées en direct ou en retransmission en 2016 a dépassé les prévisions. Le projet a communiqué plus, avec des émissions mensuelles relayées sur plusieurs radios de la place. Le projet a également recentré sa communication sur trois thèmes spécifiques qui sont (i) l'adhésion au service de la pré collecte et la loi contre les pollutions et les nuisances (loi 01 020), (ii) les métiers verts, (iii) le recyclage des déchets. Ces améliorations ont été mises en œuvre suite aux recommandations de l'évaluation de la stratégie de communication de Mars 2016.

Les valeurs relatives au taux d'abonnement des ménages à la pré collecte sont supérieures au taux ciblé en 2016. La valeur correspond au taux de collecte dans les quartiers centraux et les quartiers périphériques. Ces bons résultats ont été possibles grâce à la bonne qualité des émissions radiophoniques, à l'implication des autorités de quartier et de la division municipale de gestion des déchets. Cette augmentation s'explique aussi par l'utilisation d'outils de communication interactifs comme les animations théâtrales de proximité et en langue bambara.

Les valeurs relatives à la mortalité des ânes sont partiellement disponibles, l'achat des ânes ayant eu lieu de Mars à Décembre 2016. Le suivi vétérinaire a permis de déceler des lacunes au niveau de

deux gérants sur douze, qui n'ont pas suivi les bonnes pratiques et qui n'ont pas mis à disposition suffisamment d'eau (3 ânes morts) ou qui ont maltraités leurs animaux (1 âne mort). Dans les deux cas, les animaux ont été rapidement remplacés par les gérants.

Le nombre de contrats de franchise pour la pré collecte passés entre la mairie et les GIE a dépassé la cible prévue de 2016 (12 réalisés au lieu de 7 prévus). La mairie a également procédé à une modification du zonage municipal dans le quartier de Mancourani 2 pour tenir compte du désistement d'un GIE. Ce changement n'a pas impacté l'atteinte de la cible. Cette défection a impacté la cible de l'indicateur relatif à l'implication des femmes dans la gérance de GIE de pré collecte qui est passé de 3 à 2.

Le nombre de dépôts sauvages nettoyés en 2016 est inférieur aux prévisions (49 au lieu de 67) compte tenu du changement d'approche adoptée par les acteurs de la filière qui ont préféré calquer le programme de nettoyage avec la disponibilité des GIE de quartier et des producteurs de terreaux, avec comme résultat principal de n'évacuer au CET que les déchets ultimes.

La valeur de l'IOV relatif au taux de recouvrement des redevances n'a pas atteint sa cible, avec une moyenne de 78 % au lieu de 95 %. Ce taux est un taux moyen par rapport à l'ensemble des taux de recouvrement de 10 GIE. Ce taux grimpe à 83 % si on ne considère pas les deux moins bons GIE (qui ont des taux respectivement de 46 % et 60 %). Le taux de recouvrement des redevances représente en grande majorité un taux de retard de paiement car les cas de non-paiement sont extrêmement rares. Les ménages accumulent des arriérés variant de 2 à 4 mois, ce qui influence la valeur du taux de recouvrement. Dans la majorité des cas, ces arriérés sont payés.

La valeur de la viabilité financière de la pré collecte est mesurée sur la base des données relatives au cout mensuel d'un équipage (voir IOV 2), au nombre d'équipages et au nombre d'abonnés. La corrélation de ces trois valeurs associée au montant mensuel de la redevance d'un abonnement permet d'avoir une connaissance de la viabilité financière. Cette méthode montre que la viabilité financière est directement associée avec le mode de gestion de chaque GIE. Les GIE qui font attention au nombre d'équipages en fonction du nombre d'abonnés sont ceux qui atteignent la viabilité financière, soit 60 % des GIE.

### 3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement <sup>1</sup> :			
	A	B	C	D
Mobiliser les ménages, les autorités de quartiers et les autres acteurs pour adhérer au système de pré-collecte		X		
Appuyer les GIE pour la pré collecte des déchets solides		X		

L'activité relative à l'appui des GIE pour la pré collecte s'est déroulée de manière coordonnée, répartie en trois phases de démarrage, pour tenir compte des exigences du terrain et des personnes ressources disponibles. Les GIE ont été appuyé par groupe de 4 et pour une durée de 6 mois consécutifs. La mobilisation sociale de proximité a été organisée en fonction de ce calendrier. Aucun retard n'a été observé à l'exception d'un GIE qui s'est désisté en Juin 2016 et qui a été remplacé en Octobre 2016.

Le bon déroulement de l'activité s'explique principalement par :

- Le renforcement de l'équipe de l'UCAT avec le recrutement d'agents suiveurs pour une période de 2 à 6 mois et au nombre moyen de 3. Leur rôle principal consistait à suivre le travail des GIE lors de la distribution des contrats et de la réalisation des circuits de collecte et

<sup>1</sup>  
A : Les activités sont en avance  
B Les activités sont dans les délais  
C Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
D Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

d'informer l'UCAT sur certains événements organisationnels ; les données ont été ensuite utilisées pour proposer des améliorations aux GIE et ajuster les cadences de travail des différents équipages. L'UCAT a également utilisé ce réseau de suiveurs pour vérifier que les GIE respectaient les emplacements désignés pour déverser leurs équipages pleins.

- L'UCAT a mis en place une procédure standardisée de convocation pour les GIE qui ne respecteraient pas les conditions d'exercice fixées par le contrat de pré collecte et le contrat d'abonnement. Deux GIE sur 12 ont reçu des convocations. La mairie continue à utiliser cette procédure après la fin de l'appui au démarrage.
- Le suivi vétérinaire personnalisé a permis de délivrer des conseils à chaque GIE en fonction de ses compétences et lacunes. Sur les 12 GIE, deux GIE ont montré des défaillances dans la gestion de leurs ressources.
- La réalisation des circuits de collecte pour chaque équipage, fonction de la fréquence de collecte et de la distance de déchargement ; tous les GIE sauf un respectent cet outil.
- La réalisation de l'évaluation de la stratégie et du plan d'action communication a préconisé des améliorations pour mieux cibler les ménages, ce que le projet a mis en place avec le renforcement des campagnes radiophoniques et des animations théâtrales de proximité.
- La tenue de réunions de suivi bi mensuelles comprenant des représentants des quartiers, du personnel de la division municipale de gestion des déchets et des GIE. Ces rencontres ont permis de partager des points de vue et d'élaborer des mesures d'atténuation des problèmes adaptés au terrain.

### 3.3.3 Analyse des progrès réalisés

Des progrès tangibles ont été réalisés en 2016 dans le domaine de la mobilisation des citoyens et de l'adhésion des ménages à un service de pré collecte des ordures ménagères. Le taux d'abonnement a triplé en 12 mois et demeure stable. Le suivi des abonnements dans l'application de database AGAPOMS montre que le nombre de désabonnements et de nouveaux abonnements s'équilibre. Dans un contexte réglementaire où l'abonnement n'est pas obligatoire, les ménages comprennent petit à petit que le brûlage et le stockage des ordures est une pratique dangereuse et qu'un service abordable est disponible. La difficulté réside dans les délais de paiement fixé au cas par cas par chaque GIE et d'une période moyenne de trois mois après laquelle l'abonnement est résilié. Le paiement mensuel est pratiqué par une frange seulement des abonnés tandis que les autres abonnés accumulent certains arriérés.

Des avancées ont été observées au niveau de l'organisation des services de pré collecte par les GIE. L'enlèvement des ordures via des parcours définis en avance (circuit de collecte), l'actualisation régulière des listes d'abonnés et du cahier de suivi des recouvrements des redevances montre un changement de comportement et témoigne d'une appropriation du principe de gestion. Une application de gestion de la pré collecte a été réalisée et commence à être utilisée par les GIE.

## 3.4 Performance de l'output 2

### 3.4.1 Progrès des indicateurs

La gestion des dépôts, des fractions valorisables, et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)				
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2014)	Cible année 2016	Valeur année 2016	Cible finale 2017
Nombre de CVQ aménagés et équipés	0	3	0	6
Une aire de compostage fonctionnelle existe au niveau du CET	0	1	1	1
Le CET est mieux exploité à l'aide d'un compacteur	Non	Oui	Non	Oui
Nombre de circuits ou opérations de valorisation des déchets	0	6	20	10
Nombre des femmes chiffonniers	0	80	160	150
Nombre de grands caissons amovibles vidés par jour	0	3	2	5

La planification de la construction des CVQ a pris du retard en 2016 en raison de la difficulté à attribuer le marché d'appel d'offres relatif à la réalisation de 3 notices environnementales. S'agissant de travaux principalement axés sur des réaménagements sur des emplacements déjà autorisés et appartenant à la mairie de Sikasso, les services de l'état ont demandé au projet de soumettre un dossier succinct d'analyse des impacts environnementaux (dossier de notice environnementale). Le projet a lancé un premier marché qui a été infructueux puis un second, conduisant à l'obtention des quitus environnementaux en Octobre 2016 et le démarrage de la construction des CVQ en janvier 2017.

La valeur de l'IOV relatif à l'aire de compostage a été atteinte en 2016 mais en rencontrant des problèmes techniques qui ont été décelés durant le 1<sup>er</sup> trimestre puis analysés durant la revue à mi-parcours. La recommandation portait sur la réalisation de nouvelles fosses compostières naturelles et plus grandes, utilisant le sol naturel pour faciliter les échanges avec les micro-organismes. Le composteur et le projet ont privilégié des fosses naturelles plus petites pour faciliter leurs exploitations manuelles. Le hangar dédié aux activités préliminaires et annexes à la production de compost (tri, stockage des matières premières, tamisage, ensachage) a été construit et réceptionné en Juin 2016.

La réparation du BOMAG a démarré comme prévue en 2016 et a fait face à une situation inattendue avec la disparition d'une pièce maitresse de l'engin entre la période du diagnostic et du déplacement de la mission technique Bosch. La pièce manquante a été commandée et reçue en Décembre 2016, ce qui a conduit à reporter la réparation du BOMAG. Le CET a continué à fonctionner avec le chargeur en respectant la procédure standard de régalaage des déchets.

Le nombre de circuits ou d'opérations de recyclage a dépassé les prévisions de 2016, atteignant 20 circuits. Ce bon score a été obtenu grâce à (i) la mobilisation et l'implication des réseaux associatifs et du secteur informel et (ii) la présence d'acheteurs et d'entreprises de recyclage à Sikasso. Plus précisément, la ville de Sikasso compte deux comptoirs pour la vente/achat des plastiques souples et une entreprise de production d'emballage à base de papier et cartons recyclés.

La valeur de l'IOV relatif au nombre de femmes chiffonniers a dépassé de loin les prévisions de 2016. Ce nombre a augmenté au fur et à mesure que les événements d'information et de sensibilisation ont été réalisés. L'augmentation du nombre de femmes chiffonniers a été influencée aussi par la motivation lucrative de cette activité. L'appui du projet CONFIDES sur le volet de la sensibilisation au métier de chiffonnier a aussi contribué à sécuriser et donner confiance aux femmes.

L'IOV relatif au nombre de caissons enlevés par jour a évolué depuis 2015 mais n'a pas atteint la cible prévu. Le résultat est en deçà de la prévision car la mairie a rencontré des problèmes d'approvisionnement en carburant durant le dernier trimestre 2016, ce qui a conduit à une chute du nombre de caissons enlevés, passant de 3/jour en Q3 2016 à 1/jour en Q4 2016.



### 3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Aménager les CVQ et l'aire de compostage du CET et accompagner les initiatives de valorisation			X	
Renforcer le dispositif de collecte secondaire		X		

L'activité relative à l'aménagement des CVQ et de l'aire de compostage accuse un retard partiel mais cela n'a pas impacté les initiatives de valorisation qui continuent de s'étendre à d'autres circuits et à d'autres groupes, avec une augmentation significative des quantités de papier et plastique recyclés. L'activité est retardée par la réalisation des notices environnementales, prévues par la réglementation environnementale nationale, et un premier marché d'appel d'offre jugé infructueux. Le retard a été rattrapé et le marché a été attribué en Septembre 2016. Un autre retard est survenu avec l'arrêt provisoire de la production de compostage en fosse au niveau du CET, résultant de mauvaises conditions d'exercice (fosses installées sur des sols caillouteux) et qui a conduit au repositionnement des fosses sur un terrain plus adapté. Un cadre de collaboration formel entre le composteur et le responsable du CET, préparé par le CONFIDES, a été signé pour encadrer la production de compost dans les nouvelles fosses.

Compte tenu du succès rencontré par l'utilisation des ordures ménagères tamisés dans les champs, un test agronomique a été développé avec l'Institut d'Economie Rurale (IER) sur un type de céréale (le maïs) afin de mieux cerner les risques et les avantages associés avec cette pratique. Les premiers résultats montrent que les rendements augmentent et qu'une marge brute est dégagée d'un point de vue économique. L'analyse préliminaire du taux de rentabilité montre que pour 1 FCFA investi, l'utilisation des terreaux tamisés procure 1,19 FCFA. Les analyses physico chimiques ont décelées des quantités en métaux lourds (cadmium et plomb) supérieures aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé, des pollutions provenant des déchets électroniques (piles des téléphones, batteries etc). En parallèle, il a été décidé de reprogrammer une campagne d'échantillonnage physico chimique et d'améliorer le système de maillage des tamis.

Le dispositif de la collecte secondaire s'est mis en place et a été renforcé comme le prévoyait le projet. Le dispositif est basé sur (i) la responsabilisation de la mairie sur tous les aspects du fonctionnement et (ii) le suivi par l'UCAT. L'UCAT a formé une personne ressource de l'équipe municipale à la préparation du planning d'enlèvement des caissons, à l'entretien et au fonctionnement des équipements et au remplissage des carnets de bord des camions. Un manuel opérationnel de mise à disposition des équipements a été préparé par le projet, reprenant toutes les consignes d'utilisation des camions et des grands caissons. Le projet a mis en place un système de veille au niveau du CET pour vérifier le fonctionnement du dispositif, en particulier encodant certaines valeurs d'efficacité et d'efficacités (poids, kilométrage, destination, niveau de carburant, observations de l'état des équipements, présence de fumées ...). Le suivi mensuel comprend la tenue d'une fiche récapitulative pour la mairie, reprenant l'état d'avancement du dispositif, des manquements observés et des recommandations à mettre en place.

### 3.4.3 Analyse des progrès réalisés

Le nombre de femmes chiffonniers augmente au fur et à mesure que les associations féminines mobilisent les gros producteurs de déchets ou les établissements (comme les écoles) à s'associer au tri valorisation des papiers cartons et des plastiques. Les autres réseaux de tri valorisation s'agrandissent également du fait d'une meilleure collaboration entre les intermédiaires, les négociants et les transformateurs (usine de production d'alvéoles et usines de production de bassines plastiques). La barrière de discrimination sociale des chiffonniers s'atténue au fur et à mesure que la filière de tri valorisation met en place un dispositif facile d'utilisation et propre, basé sur des supports métalliques équipés de sacs de 50 kilos interchangeable.

L'implication des producteurs de terreaux progresse elle aussi et ce groupe cible les gisements de

déchets au niveau des grands caissons. Ce positionnement permet d'avoir des gisements de déchets 'récents', c'est-à-dire ayant séjournés peu longtemps dans un récipient, ce qui diminue le niveau de contamination des matières avec les métaux lourds. Les déchets de la pré collecte sont séparés en deux groupes : les matières inertes et organiques qui constituent le terreau et les autres déchets déposés dans les caissons. La demande en terreau continue d'augmenter au fur et à mesure que les terreaux deviennent de moins en moins contaminés et que le prix de vente reste compétitif. Un test agronomique a été réalisé qui va permettre de tirer des enseignements et prescrire des bonnes pratiques ; en attendant, le projet a modifié le dispositif de tamisage pour faciliter le travail des terreauteurs. Le projet a continué d'accompagner la production de compost en fosse, une alternative plus couteuse que le terreau tamisé et trié.

Un autre progrès tangible est l'implication progressive de la mairie dans le dispositif de la collecte secondaire. Les quantités de déchets collectés par la mairie progressent régulièrement mais le dispositif se heurte à l'absence de planification financière des dépenses, ce qui entraîne des dysfonctionnements organisationnels sur le terrain. La division municipale de gestion des déchets met en place des mesures pour atténuer les nuisances en organisant la production de terreaux au niveau des caissons qui ne sont pas enlevés régulièrement. Une procédure standard opérationnelle de demande de carburant a été approuvée par les services de la mairie et elle est utilisée.

## 3.5 Performance du Résultat 3

### 3.5.1 Progrès des indicateurs

L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de façon concertée et coordonnée				
Indicateurs	Valeur de la Baseline (2014)	Cible année 2016	Valeur année 2016	Cible finale 2017
Les sessions du CTOS se tiennent régulièrement et permettent de proposer des décisions à valider en SMCL	Non	Oui	Oui	Oui
PSA actualisé et approuvé par le conseil municipal	non	Non	Non	Oui
L'étude sur la tarification durable de la gestion des déchets solides est utilisée pour la finalisation du PSA	non	Oui	Oui	Oui
Nombre de GIE opérationnels certifiés par la DRACPN	0	3	0	6

Les sessions du CTOS se sont tenues de manière régulière en raison d'une rencontre trimestrielle. La participation des différents acteurs a été suffisante et le quorum a toujours été atteint. Néanmoins, la représentation des élus municipaux à cette instance de collaboration et de décision a été faible, avec la seule présence du rapporteur de la commission municipale assainissement.

Les ateliers de consultation et d'échanges prévus dans le cadre de la procédure d'actualisation du PSA se sont tenus régulièrement et ont permis de définir la ligne de base de la filière de gestion des déchets. A mi-parcours, l'approche a été interrompue pour tenir compte d'une décision de l'état malien qui a attribué ce travail à un bureau d'études. Le projet a transmis toutes les informations de la ligne de base au bureau d'études.

L'étude sur la tarification et le dispositif de recouvrement des dépenses a été réalisée et présentée aux acteurs de la filière de gestion à plusieurs reprises ; l'absence répétée des responsables et des décideurs de la mairie a nuis à l'appropriation des données. La dernière présentation a eu lieu une fois le bureau communal au complet.

Aucun GIE n'a été certifié en 2016 pour tenir compte de l'insuffisance de données fiables et objectives. La certification est reprogrammée au premier trimestre 2017. Les critères de certification sont de deux catégories (techniques et financières & administratives).

### 3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Accompagner l'actualisation du plan stratégique d'assainissement (PSA) et son dispositif de mise en œuvre		X		
Appuyer la mairie dans son rôle de maître d'ouvrage de la filière déchets solides		X		
Appuyer la DRACPN dans ses fonctions régaliennes et d'appui conseil à la mairie		X		
Accompagner le dispositif de concertation entre les acteurs de la filière		X		
Appuyer la coordination et la gestion du projet par de l'assistance technique		X		

Toutes les activités se sont déroulées dans les temps.

Le dispositif de renforcement des capacités de la mairie dans son rôle de maître d'ouvrage s'est poursuivi en 2016 avec la formation d'un agent spécialisé dans le suivi de la collecte secondaire. Le projet a également mis à disposition de la mairie, des manuels d'utilisation et d'entretien des camions en français et les chauffeurs ont été formés au remplissage des carnets de bord. A un niveau plus stratégique, le projet a présenté au bureau communal les résultats de l'étude relative aux aspects financiers de la filière de gestion des déchets.

L'accompagnement de la DRACPN à mieux assurer sa fonction régaliennne s'est focalisée sur les aspects IEC de la loi 01 020 relative aux contrôles des pollutions et des nuisances. Le projet a préparé des outils de communication qui sont disponibles au niveau de la DRACPN (bulletin-dépliant spécial, émissions radio).

Le dispositif de concertation a bien fonctionné en 2016 en particulier avec des réunions bi mensuelles organisées par la mairie et en présence des représentants des autorités de proximité et des GIE. Les différents groupes se connaissent et disposent des mêmes niveaux d'information, qui sont ensuite compilées sous la forme d'un PV.

### 3.5.3 Analyse des progrès réalisés

L'analyse de la ligne de base de la filière de gestion des déchets réalisée de manière participative en présence de toutes les forces vives de Sikasso et l'étude sur la tarification durable de la filière ont été des éléments importants pour les parties prenantes, qui détiennent des informations importantes d'aide à la décision.

La mairie avec sa division municipale de gestion des déchets a continué à renforcer son positionnement en tant que maître d'ouvrage en coordonnant l'implication des GIE sur le terrain et en promouvant la participation des forces vives de proximité. Elle a également endossé le rôle de responsable de la collecte secondaire. La division communique avec l'ensemble des acteurs qui interviennent à différents niveaux de la filière. Elle a aussi élargie son champs d'action en organisant des rencontres d'échange entre les différents groupes impliqués dans le tri valorisation en particulier le groupe des producteurs de terreaux.

## 3.6 .Thèmes transversaux

### 3.6.1 Genre

L'implication des femmes dans la filière de gestion des déchets solides demeure faible par rapport à celle des hommes mais elle est en constante progression. Leur nombre a atteint 165. Les femmes travaillent en groupe, regroupées en associations ou en réseaux. Elles se spécialisent dans le volet du tri valorisation des papiers et des plastiques. Elles sont présentes à tous les niveaux de responsabilité en tant que chiffonnière, gérante de GIE, coordinatrice d'un réseau et chef d'entreprise.

Certains profils de femmes, dont les chiffonnières, continuent d'être stigmatisés par la société comme le montre des entretiens réalisés en 2016. Ce qui a changé est leurs perceptions d'elles-mêmes et de leurs rôles dans la gestion des déchets. Leurs activités dégagent des revenus significatifs, qui sont l'élément moteur de leur implication.

### 3.6.2 Environnement

Le projet vise à l'amélioration des conditions environnementales moyennant l'optimisation de la pré-collecte, l'augmentation du taux d'abonnement aux services de la pré-collecte, une meilleure gestion et organisation de la collecte secondaire et la transformation des déchets (y compris les 3R). Avant le projet, les déchets finissaient dans les voiries de la ville (caniveaux et collecteurs) et les cours d'eau ou éparpillés dans des espaces publics ou privés.

Les conditions d'exécution du projet s'alignent avec la politique nationale d'assainissement et la politique nationale de protection de l'environnement, y compris pour la prise en compte des impacts et des nuisances provenant des activités de l'intervention (réaménagement d'un dépôt de transit,

emplacement des grands caissons, transformation des déchets). Le projet a obtenu les permis environnementaux (quitus) relatifs aux réaménagements de trois dépôts de transit en centres de valorisation (CVQ). Une consultation publique et des réunions techniques ont été organisées. Un des réaménagements se trouve à la limite extérieure du monument emblématique de Sikasso, le Tata, et l'avant-projet détaillé a tenu compte de cette contrainte.

### **3.6.3 Droit des enfants**

Le projet n'a pas prévu d'activité spécifique destinée aux enfants, mais des consignes ont été faites aux parties prenantes pour exclure les jeunes de moins de 18 ans dans les activités réalisées par les GIE. Les enfants, en tant que membres des familles sont parmi les bénéficiaires indirects de l'intervention, en particulier les très petits enfants qui jouent dans les cours ou sur les voies publiques. Les espaces de leurs jeux ont été nettoyés et les tas d'ordures enlevés, diminuant les risques d'être infectés par des objets tranchants.

### 3.7 Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	Periode d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Retard dans la mise en œuvre de la Convention de Subside avec la DRACPN à cause des difficultés de planification, de rapportage opérationnel et financier	Formulation	FIN	Moyen	Faible	Faible Risque	Mettre à la disposition de la DRACPN les formats de rapportage opérationnel, comptable et budgétaire appropriés	RAF CONFIDES	Permanent	l'activité principale ne sera plus réalisée avec les équipements de la DRACPN mais avec le camion du projet CONFIDES	Terminé
						Renforcer les capacités des services techniques et financiers de la DRACPN par le biais de formations: planification opérationnelle, gestion comptable et budgétaire	RAF CONFIDES	Permanent	idem : l'AE n'a pas été encore préparé	
						Obtenir l'Avis de Non Objection (ANO) du projet à requérir avant le lancement et l'exécution des activités essentielles: validation des TDR, lancement des consultations, signatures contrats	ATI	Permanent		
Retard dans la mise en œuvre de la Convention de Subside de la DRACPN à cause des difficultés de gestion de la trésorerie, pour l'exécution des dépenses et le suivi budgétaire	Formulation	FIN	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Payer par tranches les montants prévus par la convention de subside et les conditionner au respect strict des modalités de rapportage: qualité et respect délai avec l'accompagnement du RAF du projet	ATI/RAF	Permanent	Idem : l'AE n'a pas été encore préparé	Terminé

						Ouvrir un compte bancaire pour la DRACPN après accord du Ministère de l'Economie et des finances, géré par le Trésorier Payeur, conformément à la loi des finances du Mali	RAF	Permanent	Idem : l'AE n'a pas été encore préparé	
						Assurer un suivi permanent des engagements résultant des conventions de subside à travers les fiches d'engagement qui préciseront la source de financement «CONFIDES» pour chaque dépense	RAF	Permanent	Idem : l'AE n'a pas été encore préparé	
						Obtenir l'Avis de non objection (ANO) du projet à requérir avant le lancement et l'exécution des activités essentielles: validation des TdR, lancement des consultations, signature contrats	ATI	Permanent	Chaque dossier des marchés publics est présenté et discuté avec la DRACPN	
						Respecter strict des dispositions prévues pour la chaîne de la dépense publique: Engagement, Liquidation, Ordonnancement et Paiement; implication des acteurs des services financiers publics dans le processus : DRACPN, Contrôle Financier Régional et Trésorerie Régionale	RAF	Permanent	Idem : l'AE n'a pas été encore préparé	
Faible adhésion des ménages au processus de la pré collecte des déchets solides	Formulation	OPS	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Organiser et participer aux activités de communication et de sensibilisation auprès des ménages	ATI	Permanent	Les outils de communication radiophoniques ont été renforcés pour tenir compte des habitudes des ménages et des jeunes	En cours
Difficultés des GIE à gérer leurs entreprises et à rendre des services efficaces dans la pré collecte des déchets solides	Formulation	OPS	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Renforcer les capacités des GIE dans le domaine de la gestion organisationnelle et financière de la pré collecte des déchets	Resp. Cellule suivi et ATI	Q2 2017	Un logiciel de gestion a été réalisé spécifiquement pour les GIE de la pré collecte et les gérants sont formés à cet outil	En cours

						Continuer à signer les conventions de subside projet/GIE. Les modalités de mise en œuvre des conventions comprennent des outils de gestion organisationnelle et financière; tous ces outils doivent être préparés par les GIE et ils sont validés par le projet	ATI/RAF	Q42016	11 conventions de subside ont été signées et elles sont toutes en cours; Une 12ième convention sera signée en Q4 2016	Terminé
Les conditions des conventions de subsides ne sont pas respectées par les GIE	Q2 2016	OPS	Faible	Moyen	Faible Risque	Suivre les modalités techniques et financières d'exécution	ATI/RAF	Q2 2017	le projet a introduit un système de notifications /rappel aux GIE qui ne se conforment pas aux dispositifs techniques	En cours
Insuffisance de main d'œuvre ou renouvellement fréquent des charretiers entraînant des perturbations dans la pré collecte des déchets solides	Formulation	OPS	Faible	Moyen	Faible Risque	Promouvoir l'emploi dans le sous-secteur de l'assainissement à travers le volet communication du projet	ATI	Permanent	la promotion des métiers 'verts' est réalisée via le canal radiophonique	En cours
						Valoriser le métier de charretiers en accordant des primes de performance et en indemnisant à hauteur du SMIG Malien	ATI	Permanent	Les GIE s'engagent à verser une indemnité et une prime d'intéressement, le tout correspondant au SMIG malien valeur de 2015	
Propriété des assiettes foncières difficile à clarifier et enjeux politique pour l'utilisation du foncier	Q4 2016	OPS	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Le projet a demandé aux services de l'urbanisme de vérifier les documents fonciers et les emprises au sol	Mairie	Q1 2016	Les documents de l'IGM sont finalisés	Terminé
						Le projet recrute un bureau pour réaliser les notices environnementales et obtient le quitus environnemental	ATI/DRACPN	Q3 2016	Les notices sont prévues une fois le dossier technique de construction des CVQ est disponible	



Difficulté financière et organisationnelle de la mairie à assurer la collecte secondaire des déchets	Formulation	OPS	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Appuyer le processus de budgétisation de la mairie sur la base de l'étude sur la tarification des différents services.	ATI	Q2 2016	Le budget municipal, qui inclut (ligne 6212 des coûts de fonctionnement pour les consommables des équipements motorisés ainsi que l'amortissement des deux camions, a été approuvé par le conseil communal.	Terminé
						Combiner le service de collecte secondaire avec des mesures de transformation des déchets sur place, dans les quartiers périphériques et avec des mesures de tri sélectif papier cartons (environ 15 tonnes collectés par mois)	ATI	Permanent	Le projet fait la promotion de la production des terreaux autour des caissons amovibles	En cours
						Renforcer les capacités des acteurs (mairie, état) dans la préparation le plan triennal de transfert, le plan de transfert budgétaire pour 2017/18	ATI /CTB	Q3 2016	L'atelier du PSA étape 3 a présenté aux acteurs de Sikasso les modalités et les démarches à entreprendre pour bénéficier du transfert des ressources	Terminé
Insuffisance de ressources financières pour assurer le bon fonctionnement du CET (diminution de l'appui financier de l'état/budget car le budget de la gestion du CET n'est pas inscrit dans la programmation financière de 2017	Formulation	DEV	Faible	Élevé	Moyen Risque	Adopter les mesures préconisées par l'étude sur les coûts de gestion du CET et le recouvrement des dépenses (voir étude sur la tarification)	DRACPN	Q2 2017	Les quantités de déchets valorisées augmentent, ce qui permet de diminuer le coût d'exploitation du CET, en particulier les coûts de consommables des phases de régalaie des déchets (une fois après 8 déchargements).	En cours

Absence d'accord sur l'augmentation de la redevance de la pré collecte	Démarrage de CONFIDES	DEV	Faible	Moyen	Faible Risque	L'augmentation de la redevance est discutée au niveau du cadre de concertation, qui regroupe tous les acteurs. Note envoyée aux deux partenaires pour discussions en interne puis avec les autres acteurs impliqués	ATI	Q1 2015	L'augmentation de la redevance a été entérinée par la COTAPE et la mairie. Les campagnes de sensibilisation vont commencer.	Terminé
						Définir et mettre en œuvre la stratégie de communication	ATI	Q2 2015	Marché lancé	
						renforcer les capacités des acteurs pour mieux comprendre la gestion des dépenses et des revenus	ATI	Q2 2015	Cadre de concertation fonctionnel	
Les équipements mobilisés par le projet pour les GIE sont mal utilisés et cela perturbe le bon déroulement des activités	Q4 2014	DEV	Faible	Moyen	Faible Risque	Sensibiliser les GIE sur la nécessité de se conformer aux bonnes pratiques	ATI/RAF	Permanent	Les équipements financés par le projet sont donnés à la mairie qui les attribuent ensuite aux GIE; la mairie a précisé que les GIE défaillants devront redonner leurs équipements	En cours
Le CET se remplit trop vite car le chargeur n'est pas assez efficace pour le compactage des déchets	Q4 2014	OPS	Faible	Élevé	Moyen Risque	Réparer l'engin prévu à l'origine (compacteur BOMAG)	ATI/RAF	Q 1 2017	L'analyse de la panne sera réalisée une fois la nouvelle boîte électronique disponible	En cours
Les équipements mobilisés par le projet pour la mairie sont mal utilisés et cela perturbe le bon déroulement des activités	Q4 2014	OPS	Faible	Élevé	Moyen Risque	Former les mécaniciens de la mairie à l'entretien	ATI/RAF	Q4 2016	Les mécaniciens et les chauffeurs de la mairie participent à la première révision /entretien des camions	Terminé
						Suivre le plan opérationnel de mise à disposition des matériels de collecte secondaire	ATI/Mairie	Q2 2017	l'analyse des données est réalisée via les mesures de pesées au CET et les carnets de bord des camions	En cours
Les personnels mis à la disposition par la mairie ou la DRACPN ne s'impliquent pas suffisamment ou ne sont pas assez efficaces. Il n'y pas de système d'évaluation des personnels au niveau des partenaires	Q2 2015	OPS	Faible	Moyen	Faible Risque	Adapter les termes de référence en fonction de l'évolution des personnels et des besoins	ATI/RAF	permanent	Le plan de formation 2017 a été actualisé et approuvé	En cours

						Fédérer, discuter sur le travail attendu et tenir des réunions mensuelles	ATI/RAF	permanent	Les réunions d'équipe se tiennent régulièrement sur la base de de l'onglet Monop "planification opérationnelle détaillée"	En cours
La construction des CVQ est ralentie car les emplacements n'ont pas la vocation à ce type d'activité	Q2 2015	DEV	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Faire approuver en conseil municipal un acte administratif précisant le changement de vocation des emplacements des dépôts de transit en CVQ	Mairie	Q4 2015	Le conseil municipal a suivi la recommandation du CTOS du 1/10/2015, en changeant de vocation les emplacements de 5 dépôts de transit existants (projet PAS) et d'un espace vert. De nouvelles contraintes ont été identifiées dans le quartier de Sanoubougou 1 et Sanoubougou 2	Terminé
						Obtenir un titre foncier pour chacun des emplacements (recommandations de la SMCL du 20/11/2015)	Mairie	Q1 2017	Le dossier relatif à l'obtention du titre foncier n'est pas finalisé	En cours
Les piquets d'hygiène ne sont pas tous mis à la disposition du suivi des caissons	Q3 2015	DEV	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Préparer un plan d'action pour l'activité de surveillance de l'utilisation des caissons amovibles	Mairie	Q1 2017	Les piquets d'hygiène prévus par la mairie ne sont pas disponibles; le projet sensibilise les utilisateurs et les riverains	En cours
Mauvaise collaboration entre l'équipe de l'UCAT et le personnel de la collecte secondaire car l'UCAT n'est pas installé au niveau du bâtiment technique de la mairie	Q4 2014	OPS	Faible	Moyen	Faible Risque	Le nouveau personnel nommé par la mairie pour s'occuper de la collecte secondaire est formé par l'UCAT pendant 6 mois avant qu'il intègre le local technique.	ATI/Mairie	Q 4 2016	La note a été présentée à la mairie le 28 juin 2016	Terminé
						Présenter et approuver la note de relocalisation et d'occupation du local technique de la division gestion des déchets				
Les pièces de rechange de la collecte secondaire ne sont pas protégées des intempéries et mal gérées	Q3 2015	OPS	Faible	Moyen	Faible Risque	Aménager un local et un système de gestion des pièces détachées	ATI/RAF/Mairie	Q1 2016	le local a été réceptionné	Terminé

Risque de mauvaise gestion des centres de valorisation de quartier	Q4 2016	OPS	Moyen	Moyen	Moyen Risque	Préparer des contrats de délégation entre la mairie et les futurs utilisateurs (plateforme de GIE/ associations)	ATI, Mairie, expert CTB	Q1 2017	une note de présentation a été envoyé à la mairie pour observations	En cours
La collecte secondaire est désorganisée par manque d'approvisionnement régulier en carburant par la mairie	Q4 2016	OPS	Faible	Élevé	Moyen Risque	Préparer un modèle de demande de carburant conforme aux principes de la gestion municipale	ATI/Mairie	Q1 2017	modèle validé et utilisé	En cours
Les équipements de la collecte secondaire mis à la disposition de la mairie sont mal utilisés et peuvent s'endommager	Q4 2016	OPS	Faible	Élevé	Moyen Risque	la mairie a signé le manuel technique de mise à disposition des équipements; ce manuel présente les consignes à suivre et la documentation à fournir au projet, dont le carnet de bord	ATI/RAF/Mairie	Q4 2016	suivi mensuel des consignes à respecter	Terminé
						Le projet réalise des contrôles inopinés et analyse les valeurs provenant de la mairie	ATI/RAF	Q2 2017	un consultant collecte régulièrement toutes les données des camions	En cours

## 4 Pilotage et apprentissage

### 4.1 Réorientations stratégiques

Aucune réorientation stratégique n'est intervenue en 2016 et aucune n'est prévue en 2017.

### 4.2 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Le projet doit continuer le dispositif de veille de la collecte secondaire comme outil d'aide à la décision pour le transfert des camions et des caissons	Projet	31/5/2017
La note de capitalisation du CONFIDES doit mieux faire apparaître les leçons apprises	Projet/siège	31/3/2017
La tenue des réunions bi mensuelles de suivi de terrain (mairie, quartier, GIE) doit se poursuivre	Mairie	31/5/2017
L'association des producteurs de terreaux doit être constituée	Projet/mairie	31/3/2017
Finalisation du modèle de contrat type pour la gestion des CVQ	Projet	28/2/2017
Le plan d'action pour le recouvrement des dépenses de collecte secondaire est préparé et soumis à la mairie	Projet	28/2/2017

### 4.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
La mise en place d'un CET est primordiale comme point de départ du développement d'une filière de gestion des déchets. A Sikasso, cette construction a stimulé l'engagement des acteurs pour une meilleure organisation des éléments de la filière c'est-à-dire la collecte, le transport et le recyclage-valorisation.	PTF, Etat malien
Même dans un contexte de transfert de compétences incomplet et de ressources humaines et financières insuffisantes, une commune urbaine peut organiser sa filière de gestion des déchets grâce à un partenariat public-privé (dont les GIE) et le soutien d'autres acteurs comme les associations de femmes. La création de la division municipale de gestion des déchets a été un facteur de succès. Mais une leçon de l'expérience de Sikasso semble s'imposer : il faut du temps pour un changement de comportement, aussi bien au niveau de la population qu'au niveau des services déconcentrés et décentralisés, et du secteur privé.	CT, Etat malien

## 5 Annexes

### 5.1 Critères de qualité

<b>1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
	X			
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
X	<b>A</b>	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	<b>B</b>	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
...	<b>C</b>	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
...	<b>D</b>	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
	<b>A</b>	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	<b>B</b>	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	<b>C</b>	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	<b>D</b>	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

<b>2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>				
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.		
X	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.		
	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.		
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.		
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>				
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.		
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.		
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.		
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.		

<b>3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		
<b>3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?</b>				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
<b>3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?</b>				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		



<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>					
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C, pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>					
<b>Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale</b>		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
				<b>X</b>	
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>					
	<b>A</b>	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	<b>B</b>	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
X	<b>C</b>	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	<b>D</b>	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>					
	<b>A</b>	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	<b>B</b>	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
X	<b>C</b>	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	<b>D</b>	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>					
	<b>A</b>	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
	<b>B</b>	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
X	<b>C</b>	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	<b>D</b>	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>					
	<b>A</b>	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
	<b>B</b>	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
X	<b>C</b>	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	<b>D</b>	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

## Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

	Décision				Action			Suivi	
N°	Décision	Période d'identification	Source*	Acteur	Action(s)	Resp.	Échéance	Avancement	Statut
1	Inclure les données sur les coûts de réalisation des activités et des sous activités (si possible) dans la planification opérationnelle	juil-14	SMCL		Intégrer cette décision dans les prochains plans de travail annuel et trimestriels	RAF	Permanent	La documentation financière du projet est systématiquement présentée au niveau des activités	Terminé
2	Prévoir un espace d'échange pour la population dans le plan de construction du local technique	juil-14	SMCL		Le plan du local prévoit une salle de réunion pour 8 personnes et un poste/station informatique	ATI	23/10/2014	Le dispositif est mis en place dans le local provisoire au niveau du pied à terre de la mairie	Terminé
3	Prévoir la possibilité de construire en étage au moment de l'APD du local technique	juil-14	SMCL		APD prévoit une dalle et son coût sera à la charge de la mairie si le budget est dépassé	ATI		Le service marché public de la CTB a préconisé de ne pas mélanger les sources de financement avec l'adjudicataire du marché pour atténuer tout risque financier et de développement. L'option technique demandé par la mairie sera soit financé par le projet si le budget est disponible: si le budget n'est pas suffisant, l'option ne sera pas réalisé	Terminé
4	Le plan de travail doit prendre en compte la contribution malienne et les montants engagés	juil-14	SMCL		Intégrer cette décision dans les prochains plans de travail annuel et trimestriels	RAF	1/02/2015	Le RAF Confides a prévu de mettre en œuvre cette recommandation dès la prochaine réunion ordinaire de la SMCL	Terminé

5	La reconduction de Nadine Dulac est entérinée	juil-14	SMCL		le poste d'ATI fait parti des ressources humaines du projet pour 36 mois à compter du 1 Aout 2014	CTB	1/08/2014	Nadine Dulac a pris fonction comme ATI en compter du 1er août 2014	Terminé
6	Préciser dans le manuel des procédures administratives et financières, les agents qui bénéficieront d'indemnités et les modalités de paiement	juil-14	SMCL		Le RAF CONFIDES présentera le manuel à la prochaine SMCL	RAF	1/02/2015	Le manuel a été finalisé et envoyé à la mairie et à la DRACPN	Terminé
7	Prévoir la constitution d'une équipe de 21 piquets d'hygiène	juil-14	SMCL		Recruter 21 piquets d'hygiène	Mairie Sikasso	1/02/2015	La mairie a la responsabilité de finaliser le recrutement des piquets en fonction du nombre de caissons	En cours
8	inclure en pièce jointe dans la lettre d'invitation à la SMCL, le compte rendu de la SMCL précédente ; cela permettra de mieux comprendre le contexte des décisions prises par la SMCL.	27/02/2015	SMCL		Inclure les éléments d'information avant chaque réunion	ATI	permanen t	Malgré l'obtention de la décision municipale relative au changement de vocation des dépôts de transit en CVQ, un risque demeure que ces emplacements soient ré affectés pour d'autres usages dans le futur. Seuls les titres fonciers permettent de sécuriser de manière certaine les emplacements	En cours
9	enlever tout anglicisme des documentations remises ou présentées ; l'utilisation des acronymes est à proscrire et il faut faire référence à la liste des acronymes disponibles dans le rapport des résultats.	27/02/2015	SMCL		enlever les acronymes et les anglicismes	ATI	permanen t	Chaque document préparé est relu	En cours
10	La SMCL donne son accord de principe pour la signature d'un accord de financement entre le projet et chaque GIE.	27/02/2015	SMCL		Préparer le modèle d'AF	ATI	30/06/201 5	le modèle a été envoyé à la RR pour validation	Terminé
11	La SMCL décide que la procédure d'affectation des parcelles est en trois étapes et que le projet doit obtenir un titre foncier.	27/02/2015	SMCL		RDV pris avec le président du Conseil Régional pour faciliter la mise en œuvre de cette procédure	ATI et mairie		La CTB a expliqué que le projet a besoin d'un acte administratif précisant le changement d'affectation des parcelles ou des emplacements de dépôts de transit et la mairie s'est	En cours

								engagée le 29/09/2015 à diligenter cette procédure	
12	La SMCL indique que l'obtention des titres fonciers pour chaque emplacement des CVQ choisis doit rester une priorité en dépit d'avoir obtenu une délibération municipale relative au changement de vocation des dépôts de transit en CVQ	20/11/2015	SMCL		La mairie doit prendre contact avec les domaines	ATI et mairie		La délibération municipale n'a pas pris en compte certaines contraintes ou règlements: deux sites sont implantés sur des espaces verts, un site se trouve sur un terrain privé et un site se trouve sur une servitude pour un autre aménagement	En cours
13	La DRACPN doit tout mettre en œuvre pour obtenir la version définitive et signée du décret portant création du CONFIDES avant la fin de l'année 2015.	20/11/2015	SMCL			DRACPN		Ce type d'arrêté ne peut pas être signé car le document officiel portant création du projet est la convention spécifique signée entre le Mali et la Belgique. Dans la mesure où le projet a obtenu la lettre d'exonération et que le projet est à mi-parcours, les membres considèrent la décision comme terminée	Terminé
14	La Mairie doit prendre toutes les dispositions pour sécuriser le bâtiment technique destiné à l'UCAT et reconstruire le hangar dans les meilleurs délais.	20/11/2015	SMCL			Mairie de Sikasso		Le chef de service technique municipal a préparé un devis pour la construction d'un portail fermé	En cours
15	La SMCL donne son accord de principe pour: Le profil de « chargé du cadre de concertation » devient « chargé de communication DRACPN » et le temps d'affectation passe de 30% à 70%; Le temps d'affectation du superviseur des circuits de collecte passe de 50% à 100%; Le temps d'affectation de la secrétaire de la Division des déchets passe de 50% à 100%; Création d'un « chargé de communication Mairie » à 100 % de son temps	20/11/2015	SMCL			ATI		Les personnels ont adaptés leurs emplois du temps en fonction des nouveaux besoins du projet	Terminé

16	La SMCL valide la proposition de réaménagement budgétaire	18/02/2016	SMCL				ATI		Terminé
17	La SMCL invite la mairie à s'impliquer plus dans le projet en vue d'améliorer son appropriation et la durabilité de la gestion des déchets solides	18/02/2016	SMCL				ATI		Terminé
18	La SMCL donne son accord de principe pour que le temps d'affectation du chef de division passe de 90 à 100 %	18/02/2016	SMCL				ATI		Terminé

## 5.2 Cadre logique mis à jour

Le cadre logique a été modifié pour tenir compte des nouveaux indicateurs définis dans la matrice de monitoring.

<b>Objectif global : Contribuer à l'amélioration de l'assainissement et du cadre de vie à Sikasso</b>				
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>Indicateurs objectivement vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>Objectif spécifique</b>	<b>Le fonctionnement technique, institutionnel et financier de la filière des déchets ménagers à Sikasso est amélioré</b>	Quantité de déchets (tonnes/mois) évacués vers le CET augmente	Registre des déchargements au CET	Tous les chargements sont enregistrés ; le pont bascule est calibré et fonctionne bien
		Les couts totaux de la pré collecte sont détaillés et connus des acteurs	Factures acquittées, Statut des comptes épargne des GIE	Les couts totaux incluent les dépenses de fonctionnement et d'amortissement
		Quantité de fractions plastique et papier recyclées et valorisées	Souches de vente et listes des ventes et des transactions par vendeur	
<b>Résultat 1</b>	<b>Les conditions pour la pré-collecte durable des déchets sont reconnues et adoptées</b>	Nombre d'émissions radiophoniques IEC	Contrat avec la radio Coton enregistrement et CR Rom	
		Pourcentage d'abonnement des ménages à un service de pré-collecte des ordures ménagères par rapport aux abonnés potentiels	Liste des abonnés par rapport à la liste des abonnements potentiels	Listes sont actualisées régulièrement
		Taux de mortalité des ânes par rapport à l'effectif d'ânes par GIE	Registre du vétérinaire	Les ânes sont marqués et le marquage est visible

				pour ne pas les confondre avec d'autres animaux
		Nombre de contrat GIE /Mairie signé et opérationnel dans la Ville de Sikasso		
		Nombre de dépôts sauvages nettoyés et tenus propres en permanence	Localisation GPS et photos	
		Nombre de GIE appuyés par le projet et gérés par des femmes		
		Taux de recouvrement des redevances	Souches de redevances perçues par rapport aux nombres d'abonnement	
		La viabilité financière de la pré collecte est améliorée		Chaque abonné est redevable de 1500 FCFA par abonnement. Les souches sont distribuées
<b>Résultat 2</b>	<b>La gestion des dépôts, des fractions valorisables et des déchets ménagers dans la ville de Sikasso est effectuée de manière intégrée et durable (GIDD)</b>	Nombre de CVQ aménagés et équipés	Photos	
		Une aire de compostage fonctionnelle existe au niveau du CET	Photos avant Photos après	Un opérateur accepte de produire du compost soit en andains ou en fosse  Les utilisateurs acceptent d'utiliser du compost et de payer pour cela

		Le CET est mieux exploité à l'aide d'un compacteur		
		Nombre de circuits ou opérations de valorisation des déchets	Liste émargement des groupes réalisant les transactions de recyclage	
		Nombre des femmes chiffonniers	Liste émargement	
		Nombre de grands caissons amovibles vidés par jour	Registre des pesées au CET	
<b>Résultat 3</b>	<b>L'ensemble des parties prenantes impliquées dans la filière assument leurs rôles et responsabilités de manière concertée et coordonnée.</b>	Les sessions du CTOS se tiennent régulièrement et permettent de proposer des décisions à valider en SMCL	Compte rendu des ateliers ou des discussions	
		PSA actualisé et approuvé par le conseil municipal		
		L'étude sur la tarification durable de la gestion des déchets solides est utilisée pour la finalisation du PSA	Le rapport final est approuvé en SMCL	
		Nombre de GIE opérationnels certifiés par la DRACPN	Diplôme de certification	La DRACPN délivre les certifications après au moins 12 mois de service



## Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Non
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	Oui
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	Oui
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Non
Missions de backstopping depuis le 01/01/2016	0

### 5.3 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Financial Planning of MLI1204111													
Project Title : Consolidation de la filière de valorisation et de gestion des déchets solides de Sikasso													
Fin Plan Version: 2017Q1													
Budget Version: C02													
Donor: DGD													
Currency: EUR													
Amounts in 1000 EUR													
	Status	Fin Mode	Budget	TY-1	Balance	2017				2018 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.	
						Q1	Q2	Q3	Q4				Total
<b>A LE FONCTIONNEMENT TECHNIQUE,</b>			1.177,41	920,93	256,48	111,30	68,90	17,97	0,00	198,16	0,00	68,32	98%
01 Les conditions pour la pré			121,90	94,78	27,12	4,40	6,20	0,00	0,00	10,60	0,00	16,52	86%
01 Mobiliser les ménages, les		REGIE	52,40	46,09	6,31	1,90	0,90	0,00	0,00	2,80	0,00	3,51	93%
02 Appuyer les GIE pour la pré		REGIE	69,50	48,69	20,81	2,50	5,30	0,00	0,00	7,80	0,00	13,01	81%
02 La gestion des dépôts, des			401,50	335,74	65,76	47,60	5,00	0,00	0,00	52,60	0,00	13,16	97%
01 Aménager les CVQ et l'aire de		REGIE	101,50	33,68	67,82	46,60	5,00	0,00	0,00	51,60	0,00	16,22	84%
02 Renforcer le dispositif de la		REGIE	300,00	302,06	-2,06	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	-3,06	101%
03 L'ensemble des parties			654,01	490,41	163,60	59,30	57,70	17,97	0,00	134,96	0,00	28,64	96%
01 Accompagner l'actualisation du		REGIE	8,50	8,70	-0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,20	102%
02 Appuyer la mairie dans son role		REGIE	61,00	61,28	-0,28	3,25	2,00	0,00	0,00	5,25	0,00	-5,53	109%
03 Appuyer la DRACPN dans ses		REGIE	22,48	24,91	-2,43	1,50	1,50	0,00	0,00	3,00	0,00	-5,43	124%
04 Accompagner le dispositif de		REGIE	7,55	3,01	4,54	0,65	0,30	0,00	0,00	0,95	0,00	3,59	52%
05 Assistance technique		REGIE	554,48	392,51	161,97	53,90	53,90	17,97	0,00	125,76	0,00	36,21	93%
<b>X RESERVE BUDGETAIRE</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
01 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			402,59	302,01	100,58	31,65	57,41	15,58	0,00	104,64	0,00	-4,06	101%
01 Frais de personnel			114,36	97,57	16,79	8,90	8,90	13,24	0,00	31,05	0,00	-14,26	112%
01 Responsable administratif et		REGIE	41,04	41,95	-0,91	3,42	3,42	6,84	0,00	13,68	0,00	-14,59	136%
02 Chauffeur		REGIE	13,55	13,04	0,51	0,90	0,90	1,80	0,00	3,60	0,00	-3,09	123%
03 Secrétaire-caissier (100%)		REGIE	22,14	15,53	6,61	1,85	1,85	3,69	0,00	7,38	0,00	-0,77	103%
04 Formation en word /exoel		REGIE	4,00	2,28	1,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,72	57%
		REGIE	1.580,00	1.222,94	357,06	142,94	126,31	33,54	0,00	302,80	0,00	54,26	97%
		COGEST											
		TOTAL	1.580,00	1.222,94	357,06	142,94	126,31	33,54	0,00	302,80	0,00	54,26	97%



## Financial Planning of MLI1204111

Project Title : Consolidation de la filière de valorisation et de gestion des déchets solides de Sikasso

Fin Plan Version: 2017Q1  
Budget Version: C02  
Donor: DGD  
Currency: EUR

### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TY-1	Balance	2017				Total	2018 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.		
					Q1	Q2	Q3	Q4						
05	Indemnité	Coordinateur principal	REGIE	3,45	3,12	0,33	0,30	0,30	0,10	0,00	0,70	0,00	-0,37	111%
06	Indemnité	technicien gestion des	REGIE	5,45	3,99	1,46	0,43	0,43	0,14	0,00	1,01	0,00	0,45	92%
07	Indemnité	agent voyer	REGIE	4,91	3,71	1,20	0,48	0,48	0,16	0,00	1,12	0,00	0,08	98%
08	Indemnité	agent analyste	REGIE	6,48	4,51	1,97	0,48	0,48	0,16	0,00	1,12	0,00	0,85	87%
09	Indemnité	technicien CET à 70	REGIE	3,60	1,92	1,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,68	53%
10	Indemnités	coordinateur plate	REGIE	2,89	2,72	0,17	0,34	0,34	0,11	0,00	0,78	0,00	-0,61	121%
11	Indemnité	secrétaire division	REGIE	3,81	3,02	0,79	0,41	0,41	0,14	0,00	0,96	0,00	-0,17	104%
12	Indemnité	chargé de	REGIE	3,04	1,78	1,26	0,30	0,30	0,10	0,00	0,70	0,00	0,56	82%
<b>02</b>	<b>Investissements</b>			<b>54,91</b>	<b>48,54</b>	<b>6,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,37</b>	<b>88%</b>
01	Moyens de transport		REGIE	29,27	28,06	1,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,21	96%
02	ACs & groupe électrogène		REGIE	7,00	1,68	5,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,32	24%
03	kit mobilier pour 6 bureaux		REGIE	5,13	5,34	-0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,21	104%
04	Equipement IT (ordi et		REGIE	13,51	13,46	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	100%
<b>03</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>			<b>98,12</b>	<b>87,03</b>	<b>11,09</b>	<b>6,51</b>	<b>6,51</b>	<b>2,34</b>	<b>0,00</b>	<b>15,35</b>	<b>0,00</b>	<b>-4,26</b>	<b>104%</b>
01	Frais de fonctionnement des		REGIE	24,31	27,83	-3,52	1,50	1,50	0,50	0,00	3,50	0,00	-0,12	129%
02	Télécommunications		REGIE	12,60	9,12	3,48	0,71	0,71	0,24	0,00	1,65	0,00	1,83	85%
03	Frais d'entretien motos et pick		REGIE	14,71	12,19	2,52	1,00	1,00	0,50	0,00	2,50	0,00	0,02	100%
04	Frais de carburant		REGIE	20,16	13,93	6,23	1,50	1,50	0,50	0,00	3,50	0,00	2,73	86%
05	Missions		REGIE	26,34	23,96	2,38	1,80	1,80	0,60	0,00	4,20	0,00	-1,82	107%
<b>04</b>	<b>Audit et Suivi et Evaluation</b>			<b>135,20</b>	<b>68,87</b>	<b>66,33</b>	<b>16,24</b>	<b>42,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58,24</b>	<b>0,00</b>	<b>8,10</b>	<b>94%</b>
01	Evaluation mi-parcours + finale		REGIE	50,00	28,07	21,93	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00	1,93	96%
02	Capitalisation et communication		REGIE	10,20	10,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100%
			REGIE	1.580,00	1.222,94	357,06	142,94	126,31	33,54	0,00	302,80	0,00	54,26	97%
			COGEST											
			<b>TOTAL</b>	<b>1.580,00</b>	<b>1.222,94</b>	<b>357,06</b>	<b>142,94</b>	<b>126,31</b>	<b>33,54</b>	<b>0,00</b>	<b>302,80</b>	<b>0,00</b>	<b>54,26</b>	<b>97%</b>



Financial Planning of MLI1204111 Printed on vrijdag 24 februari 2017

page: 2

## Financial Planning of MLI1204111

Project Title : Consolidation de la filière de valorisation et de gestion des déchets solides de Sikasso

Fin Plan Version: 2017Q1  
Budget Version: C02  
Donor: DGD  
Currency: EUR

### Amounts in 1000 EUR

Status	Fin Mode	Budget	TY-1	Balance	2017				Total	2018 to end	Est. end Proj. Bal.	Est. % exec.		
					Q1	Q2	Q3	Q4						
03	Backstopping		REGIE	45,00	21,85	23,15	16,24	12,00	0,00	0,00	28,24	0,00	-5,09	111%
04	Audits		REGIE	30,00	8,75	21,25	0,00	10,00	0,00	0,00	10,00	0,00	11,25	63%
99	Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
98	Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%

			REGIE	1.580,00	1.222,94	357,06	142,94	126,31	33,54	0,00	302,80	0,00	54,26	97%
			COGEST											
			<b>TOTAL</b>	<b>1.580,00</b>	<b>1.222,94</b>	<b>357,06</b>	<b>142,94</b>	<b>126,31</b>	<b>33,54</b>	<b>0,00</b>	<b>302,80</b>	<b>0,00</b>	<b>54,26</b>	<b>97%</b>



Financial Planning of MLI1204111 Printed on vrijdag 24 februari 2017

page: 3

## 5.4 Ressources en termes de communication

La communication est une activité phare du projet. Une stratégie a été développée et mise en œuvre depuis le démarrage. En 2016, elle a été évaluée et un nouveau plan d'action adopté, pour mieux tenir compte des besoins des bénéficiaires, qui sont majoritairement plus enclin à (i) écouter la radio et (ii) participer à des réunions de terrain

Les mesures prises ont consisté :

- Renforcement des campagnes radiophoniques IEC, avec une couverture radio qui a doublé (8 radios au lieu de 4) et un nombre d'émissions qui est passé de 3/mois à 6/mois.
- Augmentation de la couverture de distribution du bulletin mensuel, avec un tirage passant à 340 copies distribuées par mois.
- Participation aux forums nationaux (quinzaine de l'environnement) et internationaux (COP 22) avec distribution de matériels IEC sur le thème de la valorisation des fractions organiques provenant des ordures ménagères, rempart à la détérioration des sols agricoles.
- Tenues de réunions de sensibilisation de quartier en raison de 1 réunion par secteur de quartier (total de 28)
- Animations théâtrales de proximité en raison de 28 séances